

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
1^{er} avril 2016
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 1^{er} avril 2016, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration faite par la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana D. Zuma, au sujet de la signature, par le Gouvernement de la République du Soudan, d'un accord sur la feuille de route en faveur d'un dialogue national sans exclusive au Soudan.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire circuler le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Omer Dahad Fadh **Mohamed**



**Annexe à la lettre datée du 1^{er} avril 2016 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Soudan auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**L'Union africaine salue la signature, par le Gouvernement
de la République du Soudan, d'un accord sur la feuille
de route en faveur d'un dialogue national sans exclusive
au Soudan**

Addis-Abeba, le 23 mars 2016

La Présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, se félicite de la signature, par le Gouvernement soudanais, d'un accord sur une feuille de route élaboré lors des consultations stratégiques tenues du 18 au 21 mars 2016 à Addis-Abeba sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan et le Soudan du Sud. Ces consultations stratégiques ont réuni le Gouvernement soudanais, le Mouvement pour la justice et l'égalité, la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan, le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord et le Parti de l'Oumma.

La Président de la Commission note que l'accord sur la feuille de route marque une étape importante vers l'engagement de négociations sur la cessation des hostilités et l'instauration d'un cessez-le-feu permanent dans les Deux zones et au Darfour, ainsi que vers l'établissement d'un dialogue national sans exclusive au Soudan, précurseur d'une paix durable dans le pays.

En ce qui concerne les négociations relatives aux Deux zones et au Darfour, l'accord sur la feuille de route insiste sur la nécessité de faire coïncider les accords visant à mettre un terme aux conflits avec les accords relatifs aux questions politiques correspondantes et il prévoit la création d'un ou de plusieurs comités conjoints chargés de veiller à la bonne synchronisation de la mise en œuvre du cessez-le-feu permanent et des dispositions en matière de sécurité d'une part, et la conclusion des processus politiques correspondants d'autre part. En ce qui concerne le dialogue national, l'accord sur la feuille de route reconnaît que le processus engagé au Soudan n'est pas suffisamment inclusif dans la mesure où il ne prévoit pas la participation des principaux partis d'opposition et mouvements armés soudanais. Il précise que les mesures nécessaires doivent être prises pour que le dialogue national soit sans exclusive, une condition que toutes les parties considèrent comme étant essentielle.

La Présidente de la Commission félicite le Gouvernement soudanais d'avoir signé l'accord sur la feuille de route, dans le cadre des efforts qu'il déploie en vue de résoudre les nombreux problèmes rencontrés par le Soudan. Elle note que les autres parties aux consultations stratégiques n'ont pas signé l'accord et elle les exhorte à le faire dans les meilleurs délais, et au plus tard le 28 mars, afin de donner l'impulsion nécessaire à un processus devant déboucher sur le règlement des nombreux conflits qui secouent le pays. Elle a instamment prié les parties qui n'avaient pas encore signé l'accord de s'abstenir de toute déclaration publique malvenue afin de ne pas compromettre l'objectif qu'elles se sont engagées à atteindre, à savoir l'instauration d'une paix durable au Soudan.

La Présidente salue également la tenue, le 22 mars 2016 à Khartoum, de la réunion, organisée sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan et le Soudan du Sud, entre le Comité de coordination du dialogue national et les Forces d'avenir pour le changement. Cette réunion a été l'occasion de renforcer les relations de travail entre le Comité de coordination et les partis d'opposition basés au Soudan. La Présidente se félicite également que les réunions aient permis d'aboutir à un accord entre le Gouvernement et les Forces d'avenir pour le changement prévoyant la création d'un sous-comité chargé d'élaborer un programme et de coordonner de futurs travaux conjoints.

La Présidente de la Commission tient à remercier le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan et le Soudan du Sud, son ancien président Thabo Mbeki, l'un de ses membres, le général Abdulsalami Abubakar, ainsi que le personnel d'appui de leur dévouement sans faille et du soutien exceptionnel qu'ils ont apporté aux parties soudanaises dans leur recherche de la paix, de la sécurité, de la réconciliation et de la démocratie durables pour leur pays.

La Présidente de la Commission tient à souligner que l'Union africaine reste déterminée à aider les parties soudanaises, étant entendu que celles-ci ont la capacité et la volonté politique de trouver des solutions aux difficultés que leur population continue de rencontrer.
